

 **Agro-Bio Contrôle inc.**
Acide Chlorhydrique Tech
Fiche de données de sécurité

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
Nom commercial : Acide Chlorhydrique Tech
Nom chimique : Acide Muriatique, Acide Hydrochlorique
n° CAS : 7647-01-0

Formule brute : HCl
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels

1.3. Fournisseur

Agro-Bio Contrôle
8550 Émilien-Letarte
Saint-Hyacinthe, Qc
Phone: 450-253-2476
www.agrobiococontrole.ca

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Canada Call CANUTEC (collect) (613) 996-6666

U.S.A. Call CHEMTREC (800) 424-9300

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Canada Call CANUTEC (collect) (613) 996-6666

U.S.A. Call CHEMTREC (800) 424-9300

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1	H290
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	H302
Toxicité aiguë (inhalation: poussière, brouillard) Catégorie 3	H331
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A	H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger :
(GHS-CA)



GHS05

GHS06

Mention d'avertissement : Danger
(GHS-CA)

Mentions de danger (GHS-CA) : H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H331 - Toxique par inhalation

Conseils de prudence (GHS-CA) : P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou médecin
P321 - Traitement spécifique (Traitement symptomatique)
P330 - Rincer la bouche
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef
P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure
P501 - Éliminer le contenu / récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation municipale, provinciale, fédérale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% p/p	Classification (GHS-CA)
-----	--------------------------	---------------------------	-------	-------------------------

Acide Chlorhydrique	Acide chlorhydrique, chlorure d'hydrogène, acide muriatique	(n° CAS) 7647-01-0	31-33	Met. Corr. 1, H290 Toxicité Aiguë 4 (voie orale), H302 Toxicité Aiguë 3 (Inhalation:poussières,brouillard), H331 Corrosif/Irritant pour la peau, Catégorie 1A H314 Irritation oculaire, 1, H318
---------------------	---	--------------------	-------	--

Texte complet des phrases H: voir section 16

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Emmener la victime à l'air frais. Problèmes respiratoires: consultez un médecin / service médical.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver immédiatement avec du PE-glycol 400. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau (15 minutes) / douche. Retirez les vêtements pendant le lavage. Ne pas enlever les vêtements si cela colle à la peau. Couvrir les plaies avec un pansement stérile. Consulter un médecin / service médical. Si surface brûlée > 10%: emmener la victime à l'hôpital.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Ne pas appliquer d'agents neutralisants. Prendre la victime chez un ophtalmologiste.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Immédiatement après l'ingestion: donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consultez immédiatement un médecin / service médical. Appelez Poison Information Center. Prenez le récipient / vomi chez le médecin / l'hôpital. Ne donnez pas d'antidote chimique. Ingestion de grandes quantités: immédiatement à l'hôpital

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/lésions après inhalation : Gorge sèche / mal de gorge. Tousser. Irritation des voies respiratoires. Irritation des muqueuses nasales. EXPOSITION À DES CONCENTRATIONS ÉLEVÉES: difficultés respiratoires. Spasme / oedème laryngé possible. Corrosion des voies respiratoires supérieures. Les symptômes suivants peuvent apparaître plus tard: Risque de pneumonie. Risque d'oedème pulmonaire.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Brûlures caustiques / corrosion de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Corrosion du tissu oculaire. Dommages oculaires permanents.

Symptômes/lésions après ingestion : Brûlures à la muqueuse gastrique / intestinale. Du sang dans le vomi. Perforation oesophagienne possible. Choc.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Risque d'incendie : DANGER D'INCENDIE DIRECT. Non combustible. DANGER INDIRECT D'INCENDIE. Réactions comportant un risque d'incendie: voir "Danger de réactivité".

Risque d'explosion : DANGER D'EXPLOSION INDIRECTE. Réactions avec risques d'explosion: voir "Danger de réactivité".

Instructions de lutte contre l'incendie : Diluer les gaz toxiques avec de l'eau pulvérisée. Prendre en compte les eaux toxiques d'incendie. Utilisez de l'eau modérément et si possible la collecter ou la contenir.

Protection pendant la lutte contre les incendies : Exposition à la chaleur / au feu: appareil à air comprimé / oxygène.

Mesures de précaution incendie : Exposition au feu / chaleur: garder le vent. Exposition au feu / chaleur: envisager une

évacuation. Exposition au feu / à la chaleur: fermez les zones basses. Exposition au feu / chaleur: faire fermer les portes et les fenêtres du voisinage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

pour le confinement : Contenir la substance libérée, pomper dans des récipients appropriés. Consultez "Manutention" pour sélectionner le matériau des conteneurs. Branchez la fuite, coupez l'alimentation. Endiguer le déversement de liquide. Réaction dangereuse: mesurer le mélange gaz-air explosif. En cas de réaction: diluer des gaz / vapeurs inflammables / toxiques. Prendre en compte les précipitations toxiques / corrosives. Exposition à la chaleur: diluer les gaz / vapeurs toxiques avec de l'eau pulvérisée.

Méthodes de nettoyage : Déversement liquide: neutraliser avec de la soude (carbonate de sodium). Substance neutralisée: absorber dans un matériau absorbant. Scoop absorbé la substance dans les contenants de fermeture. Les réservoirs endommagés / refroidis doivent être vidés. Ramassez soigneusement le déversement / les restes. Prendre le déversement collecté auprès du fabricant / de l'autorité compétente. Nettoyer les surfaces contaminées avec un excès d'eau. Laver les vêtements et l'équipement après les avoir manipulés.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou sans danger les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Storage conditions : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Entreposer dans un endroit sec.

Incompatible products : Agent d'oxydation.

Incompatible materials : Sources de chaleur. Matières combustibles. Sources d'inflammation.

Heat and ignition sources : TENIR LE PRODUIT ECART DE: sources de chaleur.

Storage temperature : 2 - 25 °C

Storage area : Ventilation au niveau du sol. Conserver sous clé. Prévoir une baignoire pour recueillir les déversements. Répondre aux exigences légales.

Prohibitions on mixed storage : GARDER LA SUBSTANCE HORS DE: agents oxydants. Bases (fortes). Les métaux. Les amines.

Special rules on packaging : EXIGENCES SPÉCIALES: fermeture. Résistant à la corrosion. Nettoyer. Correctement étiqueté. Répondre aux exigences légales. Fixez les emballages fragiles dans des contenants solides.

Packaging materials : MATÉRIEL À ÉVITER: acier. Métal.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle : EN 379 - Protection des yeux.

Protection des mains : DONNER UNE BONNE RÉSISTANCE: caoutchouc naturel. Caoutchouc nitrile.

Protection oculaire : Gants.

Protection de la peau et du corps : Masque de protection.

Protection des voies respiratoires : Vêtements résistant à la corrosion.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Masque à gaz avec filtre type B. Masque à gaz avec filtre type E. Concentration vapeur / gaz élevée: appareil respiratoire autonome.

SECTION 9 : propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Odeur âcre
Masse moléculaire	: 36,46 g/mol
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Irritante et liquide incolore à légèrement jaunâtre
Seuil olfactif	: 5 ppm 7,5 mg/m ³
pH	: < 1
pH solution	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: -30 °C
Point d'ébullition	: 51 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: 150 - 160 mm Hg
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,2
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,190 kg/m ³
Densité relative de gaz	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: Complete, Miscible dans l'eau
Log Pow	: 0,25 (QSAR)
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 0,0023 Pa.s (15 °C)

Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C) : 1,93277311 mm²/s

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité (LIE) : Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Énergie minimale d'ignition : Not applicable

Teneur en COV : 0 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Se décompose en cas d'exposition à une élévation de température: libération de gaz / vapeurs (hautement) toxiques (chlore). Réagit violemment avec (certaines) bases: dégagement de chaleur. Réagit avec les oxydants (forts): libération de gaz / vapeurs (hautement) toxiques (chlore). Réagit avec (certains) métaux: libération de gaz / vapeurs hautement inflammables (hydrogène).

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les rayons de soleil directs.

Matériaux incompatibles : Réagit fortement avec l'eau, les bases fortes, métaux, oxydes de métaux, hydroxydes, amines, carbonates et autres matériaux alcalins. Incompatible avec les cyanures, les sulfures, les sulfites et formaldéhyde. Risque d'explosion lors de réactions avec les métaux (dégagement d'hydrogène).

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Cutané: Toxique par contact cutané.

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)	
LD50 orale rat	700 mg / kg
DL50 cutanée lapin	> 5,010 mg / kg
LC50 inhalation rat	4,2 mg / l 3124 ppm (durée d'exposition: 1 h)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
pH: < 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
pH: < 1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)	
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	1,93277311 mm ² /s

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)	
CL50 poisson 1	282 mg/l (LC50; 96 h)
CE50 Daphnie 1	< 56 mg/l (EC50; 72 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Non applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Non applicable
DThO	Non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)	
Log Pow	0,25 (QSAR)

12.4. Mobilité dans le sol

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)	
Log Pow	0,25 (QSAR)

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des déchets : Enlever les déchets conformément aux réglementations locales et / ou nationales. Les déchets dangereux ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les différents types de déchets dangereux ne doivent pas être mélangés si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux doivent prendre les mesures nécessaires pour prévenir les risques de pollution ou de dommages aux personnes et aux animaux. Recycler par distillation. Déshydrater / rendre insoluble. Immobiliser les composants toxiques ou nocifs. Retirer à un dépotoir autorisé (classe I). Traiter en utilisant les meilleures techniques disponibles avant de les rejeter dans les égouts ou dans l'environnement aquatique.

Information additionnelle : Éliminer le contenu / récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

TMD

UN-No. (TDG)	: UN 1789
Groupe d'emballage	: II – Danger Moyen
TMD Classe Primaire de Danger	: 8 - Classe 8 - Matières corrosives
Description document de transport	: UN 1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II
Étiquettes de danger (TMD)	: 8 - Matières corrosives



Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée

: 1 L

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

DOT

N° ONU (DOT)	: UN 1789,
Groupe d'emballage (DOT)	: II – Danger Moyen
Classe (DOT)	: 8 - Class 8 – Matière Corrosive
Description document de transport	: UN 1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II
Dangereux pour l'environnement	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG)	: UN-1789
Classe (IMDG)	: 8 - Matières corrosives
Description document de transport	: UN 1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II
Groupe d'emballage (IMDG)	: II – Danger Moyen

IATA

N° UN (IATA)	: UN-1789
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: 8 - Matières corrosives
Classe (IATA)	: II – Danger Moyen
Description document de transport	: UN 1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Réglementations internationales

Acide Chlorhydrique (7647-01-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure : Aucun(e)
Date d'émission : 25/01/2022
Date de révision :
Remplace la fiche :

Version : VF1-220125

IMPORTANT: Les informations présentées ici sont considérées comme exactes et est offert uniquement à titre indicatif. Les utilisateurs doivent faire leurs propres tests pour déterminer la pertinence de ces produits à leurs propres fins particulières. Les utilisateurs assument tous les risques de l'utilisation, le stockage et la manipulation du produit. Aucune garantie, expresse ou implicite, est faite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Aucune disposition des présentes ne doit être interprétée comme une licence d'exploitation, ou recommandation de contrefaçon de brevets.